



Projet expérimental de renforcement de populations de Tortue d'Hermann en Corse

Marie-Paule SAVELLI

Chargée de projets – herpétologie au CEN Corse

Journée des animateurs - 25 novembre 2025



© Marie-Paule Sавelli



© Marie-Paule Savelli

Le contexte

Le contexte

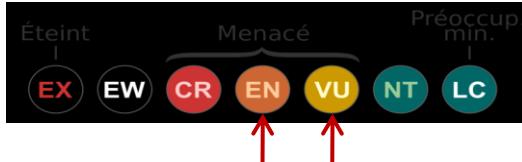
Enjeux de conservation

Plans Nationaux d'Actions (2009-2014 et 2018-2027)

Espèce et ses habitats protégés

- Arrêté du 8 janvier 2021
- Annexe II Convention de Berne
- Annexe A Convention de Washington (CITES)
- Annexes II et IV de la Directive Habitats Faune Flore

« Vulnérable » en France et Corse et « En danger » dans le Var (UICN)



Marchand *et al.*, 2017 ;
Linossier *et al.*, 2017

Unique tortue terrestre indigène en France métropolitaine (2 régions seulement (Var en effectifs réduits et Corse))



TORTUE D'HERMANN

Testudo hermanni hermanni
(Gmelin, 1789)

© Marie-Paule Savelli

« Défavorable inadéquat »
(rapportage de la DHFF 2007-2012 ;
2013-2018 ; 2019-2024)

Un des reptiles les plus menacés

- **Perte et dégradation d'habitats** (urbanisation, incendies)
- **Pratiques agricoles et forestières défavorables** (mécanisation)
- **Prélèvements d'individus** (maintien en captivité, relâchers illégaux)
- **Introduction d'espèces exotiques dans la nature**
- **Prédation** (naturelle ou par les chiens)



Espèce longévive

- Maturité sexuelle tardive (9-10 ans)
- Faible nombre d'œufs (≈ 7 œufs/an)
- Faible recrutement

Et faible mobilité

→ faible capacité de régénération
des populations aux perturbations

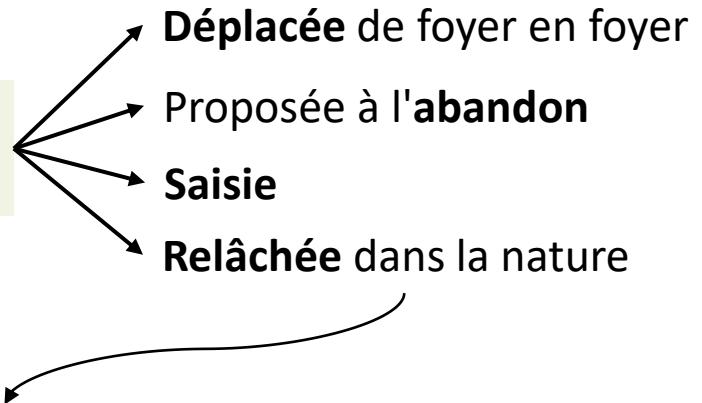
Le contexte

Constat

- Milliers de **tortues d'Hermann captives** chez les particuliers (**prélèvements illégaux**)



Tortue vit ≈ 80
ans en captivité



- **Relâchers illégaux fréquents** en Corse et dans le Var
- **Conditions de détention non adaptées** aux besoins de l'espèce
- **Ancienne pratique de l'OFB abandonnée** (relâcher direct des saisies)
- **Nombre croissant de tortues terrestres exotiques** trouvées en Corse (1 à 2 de 2021 à 2023, 4 en 2024, 7 en 2025)
- **Absence de structures d'accueil** en Corse (jusque 2023) et **saturation rapide des refuges** s'ils existent (ex. Var)



Le contexte

Risques



- **Risques génétiques** (hybridation, consanguinité) et **sanitaires** (transfert maladies, pathogènes) pour les populations sauvages
- **Avenir incertain des populations sauvages si rien n'est entrepris** (*relâchers illégaux*)

Enjeux identifiés

- Limiter les risques sanitaires et génétiques
- Prévenir les relâchers illégaux en gérant les individus captifs



© Marie-Paule Savelli



© Marie-Paule Savelli



© Marie-Paule Savelli



© Marie-Paule Savelli

CHIFFRES CLES – CAPTIVITE DANS LE VAR (SOPTOM)

+ de 2 600 tortues proposées à l'abandon en 2024 au Village des tortues de Carnoules

266 tortues accueillies seulement (abandons, tortues exotiques, retours de saisies)

1/3 de tortues d'Hermann, majoritairement hybrides (particuliers = 60% hybridées)



SOPTOM

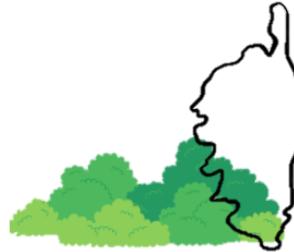
Le contexte

Constat + Risques + Enjeux identifiés = Origine du projet

Depuis le 1^{er} PNA (2009-2014), groupes de travail et réflexions en Corse, avec pour objectifs :

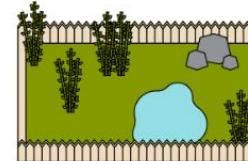
1. Relâcher les tortues corses saines après vérification sanitaire et génétique

→ trouver des sites de relâcher



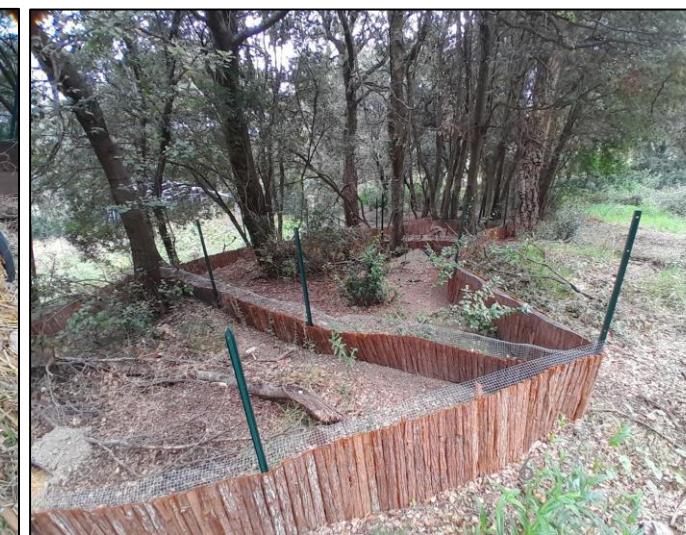
2. Maintenir les hybrides et tortues non saines en captivité (temporaire ou permanent)

→ créer un refuge TH



Deux projets Fonds Vert concomitants validés par le COPIL régional et initiés en 2023 :

- **Projet 1** : identifier des sites d'accueil dans l'aire naturelle + modalités de relâchers (CEN Corse)
- **Projet 2** : créer un refuge pour tortues d'origine captive (U Pettirossu)





© Marie-Paule Savelli

Le projet expérimental de renforcement

Le projet expérimental de renforcement

Projet 1 : stratégie retenue

Dans le présent projet, plusieurs stratégies ont été examinées :

- 
- 1** L'**inaction** : les relâchers illégaux se poursuivent (avec toutes les conséquences génétiques et sanitaires négatives qui en découlent)
 - 2** Le **renforcement de population** : des individus sont relâchés dans des zones où l'espèce est déjà présente mais où les populations ont subi des déclins historiques/des perturbations naturelles ou anthropiques
 - 3** La **réintroduction** : des individus sont relâchés dans des zones où l'espèce était historiquement présente mais a disparu (cas non observé en Corse à ce jour) dans un passé plus ou moins récent
 - 4** L'**introduction** : qui consiste à relâcher des individus dans des zones de l'île où l'espèce n'a jamais été présente mais où les habitats semblent être et/ou sont devenus favorables

Décision retenue : renforcement expérimental de population !

Pionnier en Corse, ce projet vise d'une part à mesurer la faisabilité d'une telle opération, et d'autre part, à définir les conditions favorisant au mieux la survie et la sédentarisation des tortues qui pourraient être relâchées

Projet 1 : description du projet



- Porté par le CEN Corse, prestation SOPTOM (experts en translocation TH) et Sylvain Larrat (vétérinaire)
- Durée 5 ans : 2023 – 2027 (Fonds vert)

ACTIONS PRINCIPALES : → *Basées sur les lignes directrices de l'IUCN relatives aux translocations (IUCN/SSC, 2013)*

- 1 Sélection des sites d'accueil dans l'aire de répartition locale selon critères écologiques et fonciers
→ *Prioritaires : Maitrise foncière - Surface conséquente - Habitats favorables*
- 2 Concertation avec les propriétaires/gestionnaires/collectivités pour garantir l'adhésion locale
- 3 Définition des modalités de sélection des individus choisis (sanitaire, génétique)
→ *Arbre de décision sanitaire et génétique*
- 4 Définition de protocoles de suivi post-relâcher et des critères de suivi du succès/échec de l'opération
- 5 Réalisation d'une 1ère opération expérimentale de translocation avec suivi minimal de 2 ans des individus relâchés



Le projet expérimental de renforcement

5

Réalisation d'une 1ère opération expérimentale de translocation avec suivi min de 2 ans des individus relâchés

1ère opération expérimentale de renforcement en Corse :

- Site pilote : **Ventilegne** à Bonifacio
- Nombre : **15 – 20 individus adultes** à relâcher
- Saison pressentie : **Printemps** idéalement
- Points de relâchers : Selon **microhabitats disponibles** sur site
- Intervention/gestion : « **Resetting** » possible (cf. REX SOPTOM)



Le projet expérimental de renforcement

Conclusion

→ PROJET INEDIT EN CORSE

→ Contribution au PNA (2 objectifs du PNA et 3 actions concernées)

- 1^{er} projet expérimental de **renforcement de populations** de **Tortue d'Hermann en Corse** à partir d'**individus captifs**
- Démarche **encadrée (SOPTOM, vétérinaire)**, se veut **reproductible** (protocoles sanitaire/génétique et de suivi, etc.)

Ce projet vise à :

- Tester la **faisabilité technique** d'opérations de renforcement de populations en Corse
- Proposer un **modèle régional** pour la gestion des tortues captives avec une **solution contrôlée et scientifique**
- Contribuer à la **restauration des populations naturelles insulaires**
- Limiter les relâcher illégaux non contrôlés



© Marie-Paule Savelli



© Marie-Paule Savelli



© Marie-Paule Savelli



© Marie-Paule Savelli



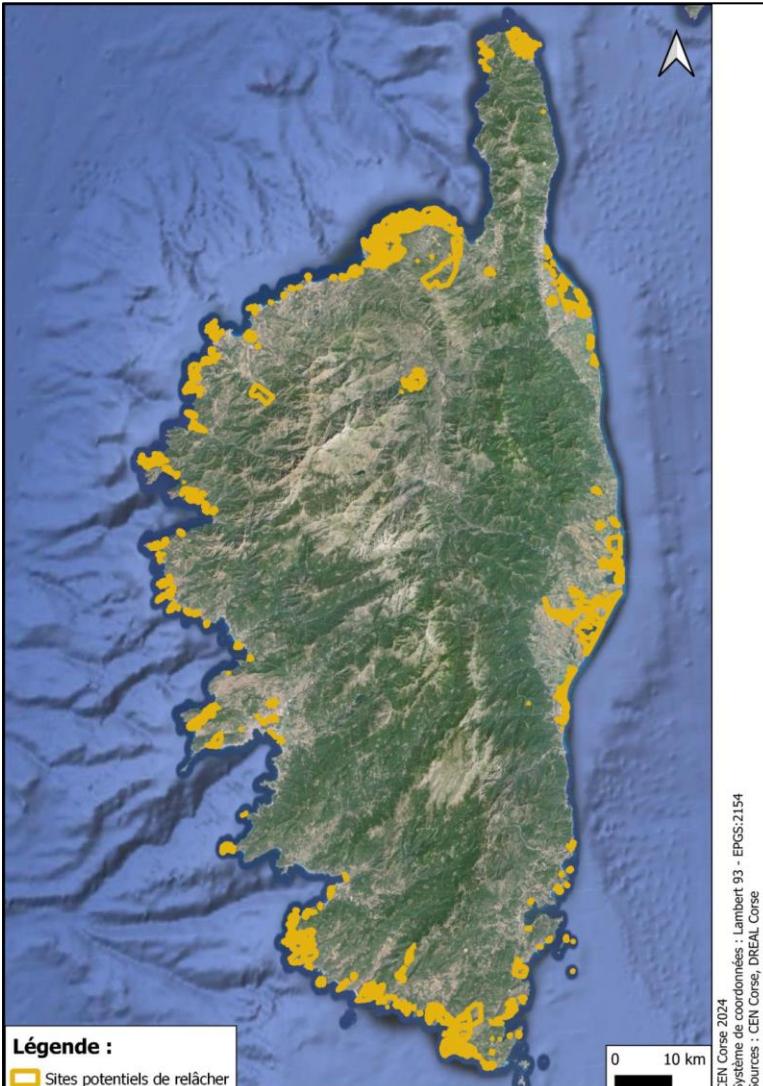
Vi ringrazio !

Le projet expérimental de renforcement

1

Sélection des sites d'accueil dans l'aire de répartition locale selon critères écologiques et fonciers

Etude de
faisabilité



- **110 sites** évalués → **grille d'éligibilité** adaptée du Var
(13 critères écologiques, 7 critères stratégiques)

Indispensable

Priorité 1 : maîtrise foncière et d'usage sur long terme

Priorité 2 : superficie du site (limiter dispersion hors du site)

Priorité 3 : favorabilité des habitats (ressources nécessaires)

Priorité 4 : perturbation récente (incendie, etc.) **Préférence**

Alternative : sinon, préférer des sites avec faible densité
(ancienne perturbation ?). Justification nécessaire

N° Critère	Nom critère
C1	Type de climat méditerranéen
C2	Formation végétale et habitat
C3	Relief
C4	Possibilités d'alimentation
C5	Possibilités d'insolation
C6	Lieux de ponte
C7	Lieux de refuge
C8	Possibilité d'expansion de la population (environnements/corridors)
C9	Barrières entre habitats favorables
C10	Nombre d'espèces de prédateurs potentiels
C11	Densité de prédateurs potentiels
C12	Risque dû à l'activité humaine
C13	Présence d'eau
SCORE "écologique"	
C14	Surface foncière
C15	Isolation de la population (enclavement)
C16	Distance au CDS U Pettiroso (refuge en cours de création)
C17	Accessibilité du site et possibilités de suivis
C18	Pertinence feu
C19	Maîtrise du risque incendie
C20	Niveau de sensibilité carte de répartition (densité de la population)
SCORE FINAL	

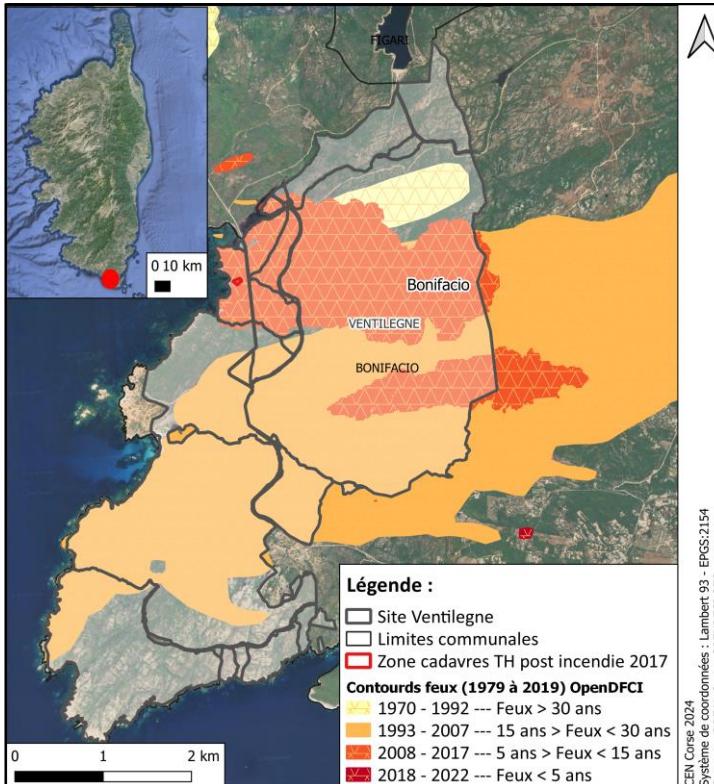


Le projet expérimental de renforcement

1

Sélection des sites d'accueil dans l'aire de répartition locale selon critères écologiques et fonciers

Etude de
faisabilité



Site de Ventilegne (≈ 2000 ha) = bon score

- Propriétaire : Cdl
- Gestionnaire : OEC
- Site incendié en 2017 → mortalité
- Présence de l'espèce (CMR 2024 et 2025)

Maitrise foncière

Surface conséquente



Habitats favorables

Site pilote parfait pour un 1^{er} projet expérimental de renforcement de populations de Tortue d'Hermann en Corse

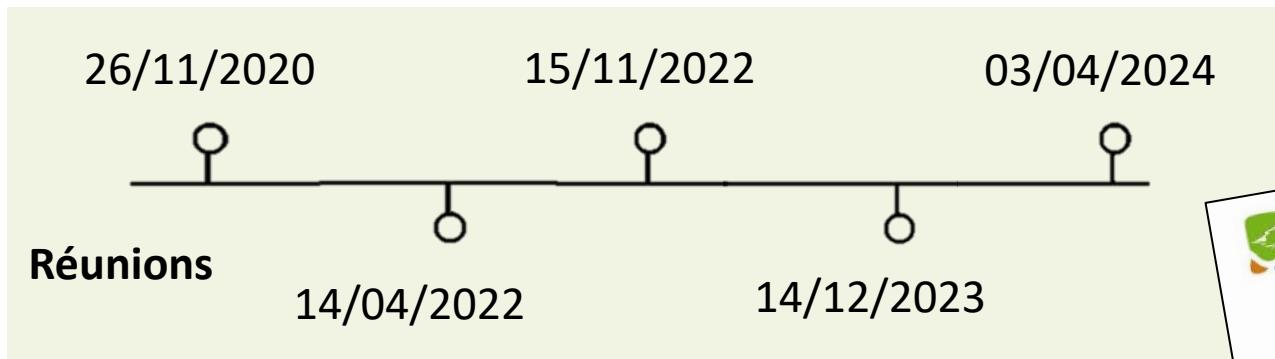
Le projet expérimental de renforcement

2

Concertation avec les gestionnaires et collectivités pour garantir l'adhésion locale

Etude de
faisabilité

- Groupe de travail du PNA Tortue d'Hermann dédié



- Réunions avec propriétaires et gestionnaires de sites (Cdl, OEC, etc.)
- Soutien du projet (lettre de l'OEC)

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Corse

Ajaccio, le 15 novembre 2022

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Service Biodiversité Eau et Paysage
Affaire suivie par : Sonia Jenn
Tél : 04 95 51 78 80
sonia.jenn@developpement-d...

COMpte RENDU

Conservatoire
d'espaces naturels
Corse

GRUPE DE TRAVAIL – PNA TORTUE D'HERMANN 2018-2027
THEME « REGLEMENTATION/DETENTION »
MERREDI 03 AVRIL 2024 – Visio (Teams) – 9h30-11h30

Présence	
Oui	
Oui	
Excusée	
Oui	

CULETTIVITÀ DI CORSICA
COLLECTIVITÉ DE CORSE

Ufficio di l'Ambiente
di Corsica
Office de l'Environnement
de la Corse

Présidente
Guy ARMANET

Objet : Lettre de soutien relative au relâcher de tortues d'Hermann dans la nature

Madame, Monsieur,

Trop souvent considérés, à tort, comme des animaux domestiques, les tortues d'Hermann prélevées dans la nature pour être élevées dans des jardins] Ces prélevements, interdits sont l'une des causes les plus insidieuses de la disparition des tortues.

En effet, le prélevement d'une tortue d'Hermann dans le milieu captif entraîne l'apparition de maladies, locaux et exogènes : Testiculite, maladie

Corti, u 16 di sette

Le projet expérimental de renforcement

3

Définition des modalités de sélection des individus choisis (sanitaire, génétique)

Origine ➔ Tortues abandonnées ou saisies du refuge U Pettirossu



- Spécimens sauvages **prélevés dans la nature** (récemment ou non)
- Tortues **nées en captivité** de parents captifs
- Tortues d'origine **inconnue**

150
tortues
(oct 2025)

Modalités de sélection principales :

- 1 Animaux avec **peu/pas de risques sanitaires ou génétiques** pour les populations sauvages
- 2 Animaux en **bonne condition physique**
- 3 **Adultes** prioritairement
- 4 **Tous sexes**



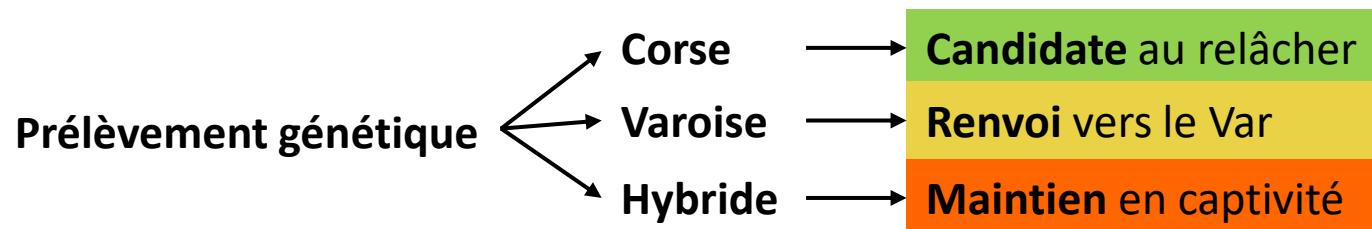
Le projet expérimental de renforcement

3

Définition des modalités de sélection des individus choisis (sanitaire, génétique)

Tous les individus du refuge = analyses génétiques et sanitaires = conformité avec les populations sauvages corses

Génétique



Le projet expérimental de renforcement

3

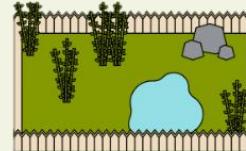
Définition des modalités de sélection des individus choisis (sanitaire, génétique)

Sanitaire

Analyses de 4 microorganismes (Herpèsvirus , Picornavirus , Chlamydia, Mycoplasmes)

Etat des lieux
en Corse
(2024/2025)

Tortues du refuge



Herpèsvirus, Picornavirus, Chlamydia



Mycoplasmes (100%)

In natura



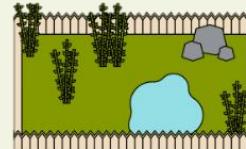
Herpèsvirus (PCR)



Mycoplasmes (41% en moyenne)

Etat des lieux varois
(2012/2016 et 2021)

Tortues du refuge et élevage conservatoire



- Aucune morbidité attribuable aux mycoplasmes
- Aucune mortalité supplémentaire dans les lots porteurs vs non porteurs

In natura



- Herpèsvirus (7 individus)
- Mycoplasmes (2.5 à 25%)
- Aucun lien entre mycoplasmes et dégradation condition corporelle
- RNN PM suivi post-incendie : stress ≠ expression clinique, ni + de prévalence

Le projet expérimental de renforcement

3

Définition des modalités de sélection des individus choisis (sanitaire, génétique)

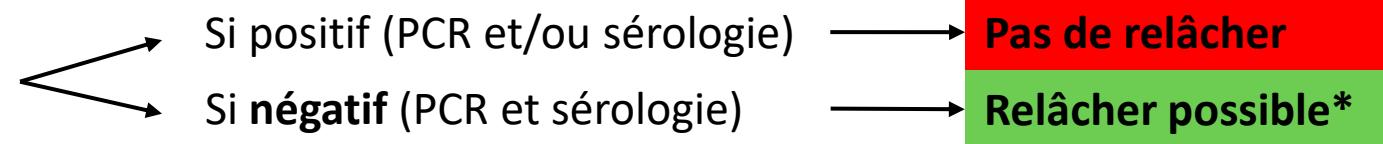
*sous réserve des autres résultats sanitaires

Sanitaire

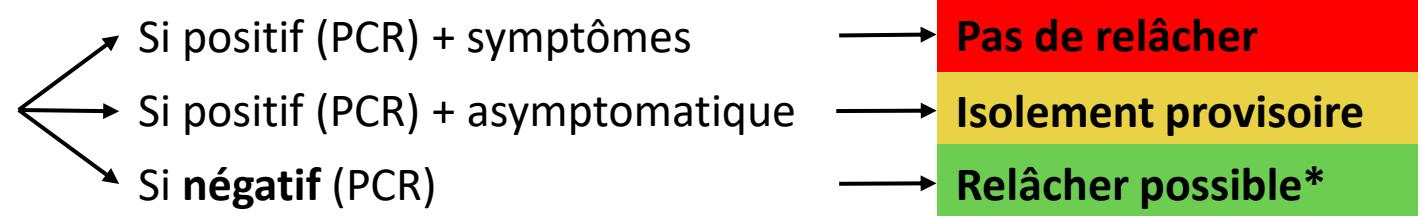
Arbre de décision + consultation/avis vétérinaire



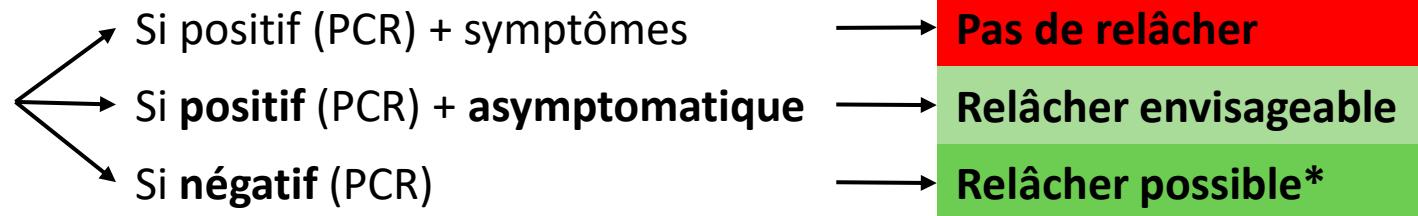
Herpèsvirus et Picornavirus



Chlamydia



Mycoplasmes



Le projet expérimental de renforcement

4

Définition de protocoles de suivi post-relâcher et des critères de suivi du succès/échec de l'opération

Protocole de suivi prévu/envisagé :

- **Identification permanente** des individus
- **Suivi par télémétrie/GPS** (individus relâchés + lot témoin)
(au moins une année complète cycle de vie)



Survie **Dispersion/sédentarisation** **Écophysiologie**

Etat sanitaire

Utilisation des habitats

- **Sessions de Capture-Marquage-Recapture** (pendant au moins 2 ans)
- **Suivi mortalité** (enregistrement lieu et cause)

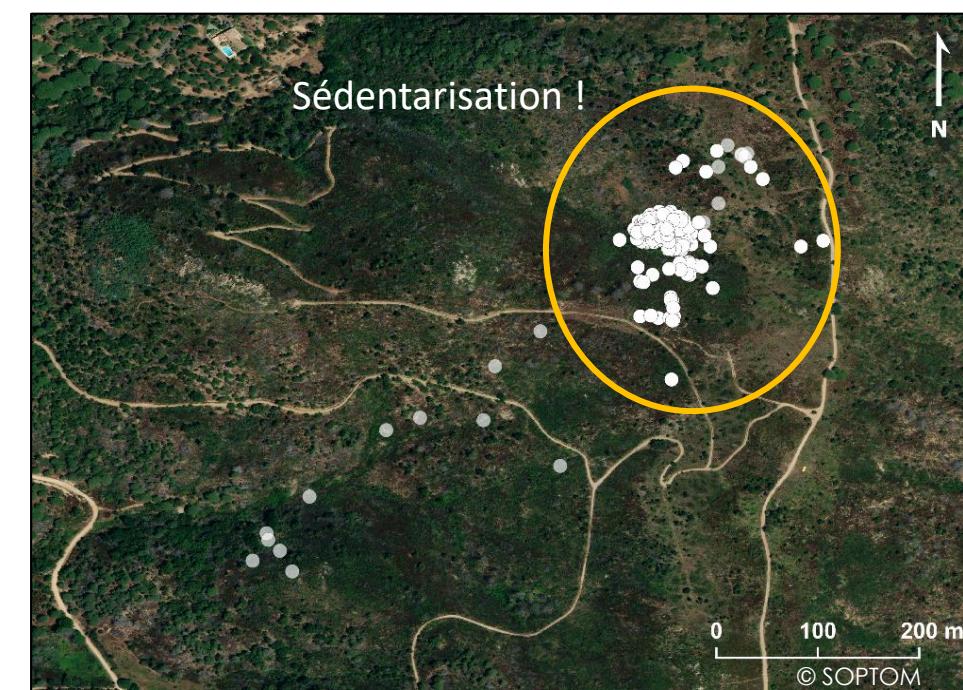
Indicateurs de succès

→ **Taux de survie**

→ **Etat sanitaire**

→ **Sédentarisation**

→ **Condition corporelle**



Le projet expérimental de renforcement

5

Réalisation d'une 1ère opération expérimentale de translocation avec suivi min de 2 ans des individus relâchés

1ère opération expérimentale de renforcement en Corse :

- Site pilote : **Ventilegne** à Bonifacio
- Nombre : **15 – 20 individus adultes** à relâcher
- Saison pressentie : **Printemps** idéalement
- Points de relâchers : Selon **microhabitats disponibles** sur site
- Intervention/gestion : « **Resetting** » possible (cf. REX SOPTOM)



© Marie-Paule Savelli

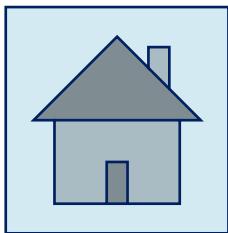


© Marie-Paule Savelli

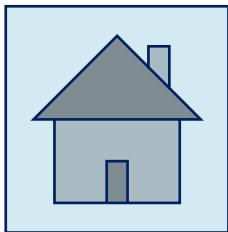


© Marie-Paule Savelli

Conservatoire d'espaces naturels Corse



Siège social :
871 avenue de Borgo,
Maison Andreani,
20290 BORGO



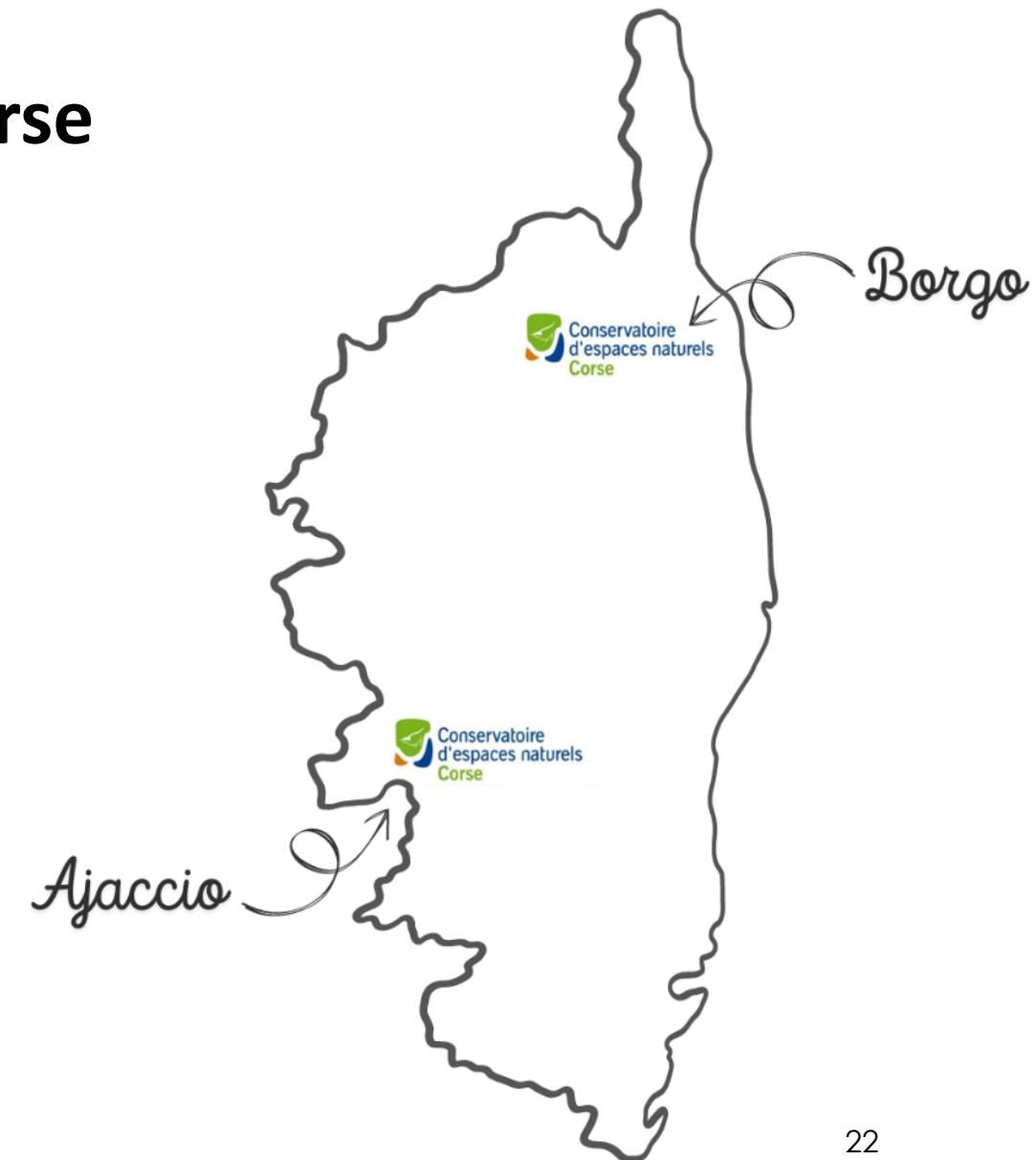
Antenne Sud :
40 avenue Docteur Noel FRANCHINI,
Immeuble Benedetti,
20090 AJACCIO



contact@cen-corse.org



04 95 32 71 63





Retours d'expérience varois

1

2002-
2009

Réponses des individus survivants suite à un incendie

- 1) Ne pas déplacer les tortues survivantes (conditions corporelles similaires à celles des zones intactes)
- 2) Les zones brûlées dépeuplées sont encore favorables (appropriées pour programmes de renforcement de population)

Lecq *et al.*, 2014

2

2013-
2016



Réponses des tortues adultes suite à leur déplacement depuis un centre

- 1) Hard release - couteux que soft release et apporte de bons résultats
- 2) Relâcher printanier > relâcher automnal
- 3) Les sites de relâcher doivent être suffisamment grands pour tamponner la dispersion des individus

Caron *et al.*, 2013 ; Lepeigneul *et al.*, 2014 ;
Pille *et al.*, 2018 ; Ballouard *et al.*, 2021)

3

2017-
2018

Réponse des tortues adultes et juvéniles suite à leur sauvetage

- 1) Ronciers/buissons épineux = facteurs favorisant succès de translocation des jeunes
- 2) « Réinitialisations » = efficaces pour favoriser l'établissement dans une zone
- 3) Juvéniles = bons candidats pour translocations

Pille *et al.*, 2018 ; Caron *et al.*, 2021 ; Ballouard *et al.*, 2021)

4

2022 à
ajd

Renforcement de population d'un site suite à l'incendie de 2017 (juvéniles d'élevage)

- 1) Quasi-absence de mortalité après 15 mois de suivi (lot automnal)
- 2) Prédateur = principale origine de la mortalité observée
- 3) Sédentarisation des individus à n+1
- 4) Individus suivis et survivants semblent bien s'adapter à leur nouvel environnement

Caron & Ballouard, 2021 ;
Ballouard, Delorme & Caron, 2023, 2024